



## Ils ont signé ! Ils doivent s'expliquer

Syndicat de la  
Métallurgie  
Travaillons  
Ensemble

Nouvelle série N° 6

15 septembre 2014

API : FR TCR LOG 0 52 1 avenue du Golf 78084 GUYANCOURT tél : 06.98.05.13.80 sm-te.guyancourt@renault.com  
Consultez notre site : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) fax : 01.76.86.90.90

s y n d i c a t l i b r e , i n d é p e n d a n t e t n o n c o n f é d é r é

**CLIC'INFOS annonce le 12 septembre que l'accord Complémentaire santé obligatoire a été signé par les syndicats représentatifs : CGT, CFDT et CFE-CGC. (FO n'a pas signé).**

**Cette signature survient après la plus grande discrétion de la part des syndicats « représentatifs ». Depuis les retours de congés, du moins au Technocentre, aucun syndicat signataire n'a publié un tract annonçant et justifiant leur décision. La pensée de Pascal : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie » semble bien adaptée.**

### Comment ont-ils signé ?

Ils ont signé sans vous consulter, ni même vous informer, sûrs de leur bon droit, et ne jugeant pas utile de s'abaisser à le faire !

La Direction ne semble même pas avoir eu besoin de forcer beaucoup son talent pour obtenir ces signatures en rase campagne !

Que nous cachent donc les signataires, avec cette signature express et en catimini, pour un sujet qui nous concerne tous ?

### Pourquoi ont-ils signé ?

Comme nous l'avons dénoncé maintes fois, nous assistons aux dérives extrêmes d'un syndicalisme sans adhérents. **Les syndicats sont sous l'influence de la Direction** et des instances nationales, hors de tout contrôle des salariés qu'ils sont censés représenter et défendre.

### Et maintenant ?

Ainsi donc, chers collègues, vous êtes placés devant le fait accompli. Vous irez aux séances d'information organisées par la Direction. Et vous résilierez votre mutuelle pour adhérer de façon obligatoire. Et vous serez très nombreux à payer plus cher, et à voir vos remboursements diminuer. Etes-vous bien d'accord ?

**Collègues Salariés de Renault, vous n'êtes pas dupes au vu de vos témoignages ! Que comptez-vous faire maintenant ? Vos représentants SM-TE se tiennent à l'écoute de vos intentions, si toutefois vous souhaitez réagir.**

### Donnez-vous le moyen d'agir, adhérez au SM-TE, c'est le moment !

De par ses statuts, le syndicat SM-TE ne vit que des cotisations de ses adhérents (aucune subvention)

**Le montant de la cotisation annuelle ne doit pas être un obstacle :**

Apprenti : 20,00 € - Ouvrier-Employé : 30,00 € - Technicien-Agent de Maîtrise : 40,00 € - Cadre-Ingénieur : 50,00 €

Pour nous (re)joindre sans passer par le réseau de l'entreprise : [contact-tcr@travaillonsensemble.org](mailto:contact-tcr@travaillonsensemble.org)

**A ceux qui se scandalisent à juste de titre de la signature par les syndicats CGT, CFE-CGC et CFDT de l'accord Complémentaire santé**

Publié par Olivier Debesse  
12 sept 2014 à 14h37

Le syndicalisme chez Renault (et en France) n'est plus libre depuis des lustres puisque financé par les employeurs, l'Etat, les collectivités territoriales, Bruxelles ... Lors de l'annonce de la prime de 100 euros soit disant « partage des profits », j'ai eu l'occasion de commenter en rappelant que Renault finance annuellement à hauteur de 1 million d'euros les 4 syndicats représentatifs. Mais mon commentaire a été censuré par deux fois : la police de la pensée veille.

La signature de l'accord s'est faite en catimini (honneur au syndicat FO qui n'a pas signé) alors que plusieurs syndicats aient demandé une consultation des salariés. Voir le tract du SM-TE : [http://www.travaillonsensemble.org/d01-sections/0001-renault-guyancourt/images/SM-TE\\_05\\_Complementaire\\_sante.pdf](http://www.travaillonsensemble.org/d01-sections/0001-renault-guyancourt/images/SM-TE_05_Complementaire_sante.pdf)

La perte de souveraineté des syndicats doit être dénoncée. Pour que celle-ci soit restaurée, il faut que chaque salarié comprenne bien que cela ne peut se faire que par l'adhésion/cotisation et la prise de contrôle des syndicats par les salariés. Ceci est la seule réponse appropriée. Travaillons ensemble à cette restauration.

Olivier Debesse  
Secrétaire de la section Technocentre du syndicat SM-TE  
<http://www.travaillonsensemble.org>

**Pour vous aider à comprendre les enjeux de la complémentaire santé obligatoire, voici quelques explications, malheureusement incomplètes, étant donné le peu d'informations disponibles.**

Tout d'abord, **qu'est-ce qu'une mutuelle « solidaire »** comme le revendique la Direction ? C'est, tout simplement, une mutuelle « obligatoire ». En effet, **une mutuelle obligatoire permet d'appliquer le même tarif pour tous, alors qu'une assurance volontaire doit calculer ses tarifs au plus près du coût moyen de chaque cotisant pour des raisons de rentabilité.** Avec une mutuelle obligatoire, les jeunes paient pour les vieux, les bien-portants pour les malades : c'est donc une forme de solidarité. Mais, comme nous l'avons déjà signalé, ainsi que le syndicat SUD, **cette solidarité est très incomplète par rapport aux cotisations sociales actuelles**, car elle n'assure pas de solidarité entre les différentes catégories de revenu : **nous demandons donc la gratuité pour tous**, ce qui est probablement plus simple et moins coûteux qu'une cotisation en fonction du niveau de salaire.

Ensuite, **qu'est-ce qu'une mutuelle « responsable »**, autre revendication de la Direction ? Là, nous n'avions pas trouvé beaucoup d'explications, au vu des surenchères qui semblaient faire l'objet des négociations successives, mais très confidentielles : faudra-t-il obligatoirement consulter des médecins salariés de la mutuelle ? Mystère. **La mise en place de la mutuelle obligatoire, combinée avec la participation de l'employeur, aurait dû faire baisser sensiblement le tarif d'adhésion, à remboursement équivalent. On voit qu'il n'en est rien.** Le niveau des remboursements n'est pas à la hauteur des espérances ! Nous demanderons les informations statistiques nécessaires et, quand nous les aurons, nous vous informerons des résultats. **Les assurances auraient-elles été trop « voraces » face à ce gros gâteau que représente l'ensemble des salariés Renault comme futurs assurés captifs ?**

**Il apparaît comme évident que les négociateurs au nom des salariés n'ont pas été très efficaces :** pourquoi la participation de l'Employeur est elle inférieure aux 50% prévus par la loi ? (on atteindrait à peine 46% pour un salarié isolé et beaucoup moins pour une famille).

Pourquoi les syndicats signataires nous privent-ils de notre liberté en acceptant de renoncer aux dispositions de la loi donnant la possibilité de ne pas adhérer ? Pourquoi accepter les yeux fermés l'adhésion obligatoire des ayants-droits, faisant ainsi le bonheur de l'assureur ?

**Pourquoi un tel renoncement, pourquoi un tel silence ? Y aurait-il un rapport entre ce manque d'efficacité et le mode de rémunération de ces soi-disant représentants des salariés ?**

### **Conférence « Estime de Soi » le 12/9 ?**

Le suicide survenu au Plessis le 8 septembre était dans tous les esprits pendant la conférence, certes programmée depuis longtemps, mais très probablement en lien avec les plans de prévention des risques psycho-sociaux. **Ce nouveau suicide, dont les causes n'ont pas été communiquées, pourrait montrer que ces plans de prévention seront toujours insuffisants.** Cette dernière conférence, indépendamment de la qualité incontestable de l'intervenant, va-t-elle faire progresser la prévention ? Pour tenter de répondre, voici une petite fable :

*Il était une fois une multinationale qui décida un jour d'installer un site de production dans un pays froid. Au bout de quelques mois, on constata que beaucoup de salariés de ce site étaient souvent absents ou malades et peu efficaces au travail. Un jour, on découvrit même qu'un salarié était mort sur son lieu de travail. Les syndicats prétendirent qu'il était mort de froid, ce que la Direction contesta en estimant que la mort n'avait pas de causes identifiées. Cependant, la situation du site se dégradait, et les crânes d'œuf de la Direction se sont réunis et ont lancé un plan d'action : ils ont demandé à des psychologues de faire des conférences pour expliquer aux salariés comment se protéger du froid, quels sont les vêtements les plus efficaces, comment s'alimenter quand il fait froid etc... On a même mis en place des stages d'endurance au froid dans des pays encore plus froids, pour améliorer la résistance au froid des salariés qui semblaient les plus sensibles. Pendant quelque temps, la situation s'est un peu améliorée, mais, quelques mois plus tard on dut constater un nouveau décès... Mais, un jour, une section du syndicat SM-TE a été créée sur ce site et de ses représentants posa la question, très impertinente, vous en conviendrez : **M. le Directeur, pourquoi n'y a-t-il pas de chauffage dans les bâtiments de notre site ?***

Voilà, on aurait pu attendre d'un psychologue un peu professionnel dans cette multinationale, qu'il fasse lui-même cette recommandation. Il aurait pu, par exemple, donner des conseils sur l'implantation la plus judicieuse d'un radiateur dans une pièce, ou bien, comment détecter qu'un collègue est particulièrement sensible au froid pour qu'on lui permette d'être plus prêt d'un radiateur. Il aurait pu recommander aux managers des méthodes d'évaluation du nombre de radiateurs nécessaires dans une pièce, des méthodes pour s'assurer qu'un collaborateur n'est pas particulièrement exposé ou sensible au froid, en lui indiquant, par exemple, les symptômes précurseurs les plus fréquents...

Mais, le 12 septembre, nous avons bien entendu les conseils très pertinents pour qu'une personne isolée puisse mieux se protéger du froid, mais, nous n'avons absolument pas vu le moindre conseil à la Direction ou aux managers. Voilà pourquoi cette conférence était totalement déséquilibrée.